

« Savoir utiliser le patrimoine d'aujourd'hui pour demain », c'est ce à quoi nous avons pensé à la lecture de la pétition du Musée-Aquarium d'Arcachon et à l'étude du dossier que représentait cette demande mobilisation.



La salle d'archéologie du Musée-Aquarium

Nombreux sont les appels à pétition et autres demandes de soutien pour sauvegarder toute sorte de patrimoine et notamment le patrimoine archéologique. Si ArkéoTopia considère qu'il est important d'être sensibilisé à la question de la sauvegarde du passé, nous considérons également que nous ne vivons pas dans un musée. Nous trouvons donc normal qu'avec le temps certains témoins disparaissent comme cela s'est déjà produit et comme cela se produira à nouveau.

Toutefois, il y a des limites à ne pas dépasser.

En effet, les cas sont malheureusement nombreux où la destruction d'un patrimoine s'est avérée inutile et plus coûteuse que sa mise en valeur ou sa rénovation. À la vue du dossier [1] et de l'historique des aménagements urbains de la ville d'Arcachon, nous estimons que c'est le cas actuellement du Musée-Aquarium d'Arcachon. **Ce dernier fait l'objet d'une destruction en cours de planification qui ne se justifie ni par la « Loi littoral » [2] ni par ce qui ressortirait de l'aménagement envisagé actuellement comparé à ce qui pourrait être fait.**

Édifié en 1866, le Musée-Aquarium d'Arcachon abrite dès l'origine la *Société Scientifique d'Arcachon* qui sera reconnue d'utilité publique en 1924 et l'est toujours actuellement. C'est l'un des premiers Musée-Aquarium au monde, ce qui, déjà à ce titre, pourrait justifier sa conservation [3]. Toutefois, ce n'est pas seulement sur cet aspect qu'un certain nombre d'associations du Bassin d'Arcachon estime la nécessité de préserver ce bâtiment. Il y a consensus pour de multiples raisons dont vous pourrez prendre connaissance à partir des informations fournies en note et en bibliographie [4]. L'un des organismes les plus actifs est le [Collectif Populaire de Défense des Aquaria Convoités \(CPDAC\)](#). Ce dernier a lancé un [appel à pétition](#), pétition pouvant s'effectuer autant par voie postale que par voie électronique, forme à laquelle nous avons souscrit le 29 décembre 2010 en laissant un commentaire sur nos positions qui se résume comme suit :

Si le bâtiment nécessite, en effet, d'être rénové, il est dommage, alors que la ville s'est dotée d'une Maison des Associations de belle qualité et qu'elle a encouragé l'aménagement du

centre ville encore en cours au moment où ces lignes sont écrites, qu'elle ne profite pas de l'occasion pour remettre en état ce bâtiment. Elle pourrait alors en faire un lieu d'accueil pour les associations s'occupant de l'histoire et de l'archéologie de la ville et du Bassin. Au minimum, elle pourrait lui permettre de continuer de fonctionner en y ajoutant une gestion du fonds archéologique par les associations locales afin de sensibiliser les plus jeunes et les moins jeunes, non pas seulement à l'histoire récente du XIXe s., mais également aux présences plus anciennes que ce soit sur Arcachon, la Teste ou les autres villes du Bassin qui en sont plus riches que la population ne se l'imagine.

Nous vous engageons également à [signer cette pétition](#) car c'est par notre nombre que nous pourrions faire pression. Outre recevoir par la poste un beau diplôme de participation à la pétition internationale demandant la préservation du Musée-Aquarium d'Arcachon, vous contribuerez à aider à la sauvegarde dudit Musée.



Nous insistons sur le fait que nous ne défendons pas une sauvegarde en l'état de l'ensemble des bâtiments incluant à proximité ceux de biologie marine, mais bien du seul bâtiment du Musée-Aquarium. Nous ne remettons pas non plus en cause l'idée de la création d'un pôle

océanographique, même si l'emplacement choisi actuellement n'est pas le meilleur ainsi que le souligne l'Association pour la Sauvegarde du Site d'Arcachon (A.S.S.A.) [5]. En revanche, nous souhaitons attirer l'attention sur les possibilités qu'offre ce lieu à la fois mémoire d'une époque et d'un intérêt pour la science, espace de préservation d'une documentation archéologique, mais également lieu touristique et potentiellement attractif pour les établissements scolaires du Bassin et l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux III). En effet, en relation avec les associations locales et les organismes d'enseignement et de recherche, les plus jeunes et le public pourraient y trouver une initiation à l'archéologie et aux disciplines qui étudient le passé humain. De son côté, le Musée-Aquarium représente un lieu idéal pour des étudiants en archéologie comme en histoire. Ils pourraient y accomplir des stages pratiques de terrain (archéologie du bâti) ou d'analyse de matériel ou le prendre comme objet d'étude pour des recherches au niveau master et doctorat car nous rappelons que l'archéologie n'est pas seulement la fouille.

Savoir utiliser le patrimoine d'aujourd'hui pour préparer demain, c'est utiliser ce que nous avons à disposition dans un esprit de travail collectif permettant de répondre au mieux aux enjeux de société. **Si aujourd'hui les politiques, les financiers et les associations trouvent un accord commun, nous estimons que les politiques, les chercheurs, les associations, les élèves et étudiants, la population et les touristes y trouveront un intérêt demain. Les ingrédients pour satisfaire aux enjeux économiques (tourisme, éducation, faciliter l'accès à l'emploi...) sont présents, ne passons pas à côté.**

Pour ArkéoTopia,
Jean-Olivier Gransard-Desmond (Président)

- [1] Voir [la situation juridique](#) et son évolution sur le site du *Collectif Populaire de Défense des Aquaria Convoités* ainsi que la [rubrique actualités](#) du site de l'*Association pour la Sauvegarde du Site d'Arcachon* (A.S.S.A.).
- [2] Voir l'article [Loi littoral](#) sur Wikipédia qui fait une présentation simplifiée et renvoie aux originaux sur le site de légifrance.
- [3] Voir l'[historique du Musée-Aquarium d'Arcachon](#) pour mieux mesurer l'intérêt de ce bâtiment pour la ville.
- [4] Voir la [position de l'A.S.S.A](#) ainsi que la [motion de soutien de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch \(SHAAPB\)](#) sur le site du CPDAC.
- [5] Voir le bulletin d'information du 18 Janvier 2011 de l'[Association pour la Sauvegarde du Site d'Arcachon](#) (A.S.S.A.).

-
- Pour découvrir le Musée-Aquarium d'Arcachon d'aujourd'hui en images ainsi que ses collections archéologiques, voir l'article [Visite du musée-aquarium d'Arcachon](#) du site *Du côté du Teich* qui offre de très belles vues du Bassin et de l'architecture locale. Les auteurs de ce même site avaient eux-mêmes appelé à la signature ainsi qu'en témoigne ce billet « [Sauvons le Musée-Aquarium d'Arcachon](#) ». Nous en profitons pour les remercier d'avoir aimablement accepté la publication de la photographie des collections du Musée-Aquarium.
 - Pour découvrir le Musée-Aquarium d'autrefois en cartes postales, voir la [page Aquarium](#) du site *Arcachon nostalgie*.
 - Pour les curieux et passionnés d'histoire et d'archéologie, la [Société Historique et](#)

[Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch \(SHAAPB\)](#) possède un fonds documentaire et réalise régulièrement des conférences et des événements sur le patrimoine du Pays de Buch.